

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2011

SUSPENSION DES CONDITIONNEMENTS ALIMENTAIRES CONTENANT DU BISPHÉNOL A - (n° 3773)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
Mme Delaunay

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 5, après le mot :

« avertissement »,

insérer le mot :

« sanitaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.